



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Madrid, le 20 mai 2009

### **Le Prix Martin Ennals une nouvelle fois octroyé à un défenseur des droits de l'Homme iranien**

**Le Jury du Prix Martin Ennals pour les Défenseurs des Droits de l'Homme (MEA) annonce que le Lauréat 2009 est :**

**M. Emad Baghi** est un défenseur des droits de l'Homme iranien très connu basé à Téhéran. Il a fondé la Société pour la Défense des Droits des Prisonniers et a été un opposant vigoureux et franc à la peine de mort en Iran. Ses campagnes incluent l'examen de cette question du point de vue de la Loi Islamique (la shari`a), démontrant l'absence totale d'arguments doctrinaux pour le maintien de la peine capitale. En outre, l'inventaire établi par M. Baghi sur les prisonniers condamnés à mort, y compris les jeunes, a été une importante base de données pour les organes de défense des droits humains des NU ainsi que pour les groupes de défense des droits de l'Homme à l'étranger. Au cours de la dernière décennie, M. Baghi a passé quatre ans en prison pour avoir lutté contre la peine de mort ainsi qu'en raison d'autres activités de défense des droits de l'Homme. S'il est actuellement libre, il doit encore répondre de charges d'accusation pour son travail de défense des droits des prisonniers. M. Baghi souffre sérieusement de problèmes au cœur et aux reins. En août 2008, les médecins de la prison dans laquelle il était détenu avaient déclaré que sa condition était critique.

Le Président du Jury du Prix Martin Ennals, Hans Thoolen, a décrit le lauréat comme "un homme d'un courage exceptionnel défendant les droits de l'homme bien qu'il ait été emprisonné à plusieurs reprises et en dépit de sa mauvaise santé".

**La Cérémonie** du Prix Martin Ennals aura lieu à Genève en novembre 2009.

**MEA : le principal prix du mouvement des droits de l'homme.** Le Prix Martin Ennals est une collaboration unique entre dix des plus importantes organisations internationales des droits de l'homme ayant comme objectif de fournir une **protection** aux défenseurs en la matière.

Les membres du **Jury** sont : Amnesty International, Human Rights Watch, Human Rights First, la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, l'Organisation Mondiale Contre la Torture, Front Line, la Commission Internationale des Juristes, Diakonie Allemagne, le Service International pour les Droits de l'Homme, HURIDOCS.

**Lauréats des années précédentes :** Mutabar Tadjibaeva, Ouzbékistan (2008); Pierre Claver Mbonimpa, Burundi et Rajan Hoole-Kopalasingham Sritharan, Sri Lanka; Akbar Ganji, Iran et Arnold Tsunga, Zimbabwe ; Aktham Naisse, Syrie ; Lida Yusupova, Russie ; Alirio Uribe Muñoz, Colombie ; Jacqueline Moudeina, Tchad ; Peace Brigades International ; Immaculée Birhaheka, RD Congo ; Natasha Kandic, Yougoslavie ; Eyad El Sarraj, Palestine ; Samuel Ruiz, Mexique ; Clement Nwankwo, Nigeria ; Asma Jahangir, Pakistan ; Harry Wu, Chine.

**Membres honorifiques** du Prix Martin Ennals : Asma Jahangir, Barbara Hendricks, José Ramos-Horta, Adama Dieng, Leandro Despouy, Louise Arbour, Robert Fulghum, Theo van Boven et Werner Lottje†.

*Pour d'autres informations, veuillez contacter : Luis Marreiros, Coordonnateur, Tél. +41228094925  
marreiros@martinennalsaward.org / www.martinennalsaward.org*